



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CELLULE DE VIGILANCE

20 JUILLET 2022

**PRÉFECTURE
DE LA CHARENTE-MARITIME**

Ordre du jour

1 – Point sur l'évolution de la situation hydrologique et des usages

2 - Point sur les restrictions des usages de l'eau en cours et échanges sur les prévisions et mesures éventuelles de gestion à mettre en place



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1 – Point sur l'évolution de la situation et des usages

- **Données pluviométrie (Météo France)**
- **Eaux superficielles – débit des cours d'eau (DREAL NA)**
- **État des milieux - réseau ONDE (OFB)**
- **Eaux souterraines (BRGM/ARB)**
- **Situation de l'alimentation en eau potable (ARS)**
- **Situation du fleuve Charente et projections (EPTB)**
- **Point agronomique (OUGC)**

1 – Point sur l'évolution de la situation hydrologique



Cellule sécheresse du département de Charente-Maritime

Point de Situation

(en l'état des données disponibles au 17/07/2022)

Météo-France

Division des Services météorologiques et climatiques de l'inter-région Sud-Ouest
Gabrielle Castella

DDTM17, 20/07/2022

1 – Point sur l'évolution de la situation hydrologique



Point de situation général sur les mois passés Département de la Charente-Maritime

– En considérant un indice pluviométrique agrégé à l'échelle du département, la saison de recharge 2021-2022 est déficitaire de le déficit de 33 %, c'est la 8^e saison de recharge la plus faiblement arrosée depuis 1960.

(Les 2 saisons de recharge précédentes avaient connu une pluviométrie excédentaire : +35 % en 2019/2020 et +14 % en 2020/2021).

– le mois de juin 2022 est marqué par une canicule exceptionnelle en milieu de mois (le samedi 18 juin : 40,6°C à St Aignant, 40,5°C à Marans, 38,2°C à La Rochelle, 39,7°C à Saintes), qui a entrecoupé des périodes d'instabilité orageuse (début de mois, puis à partir du 21 juin). Au final, le cumul pluviométrique de juin (globalement entre 100 mm et 300 mm) est largement excédentaire par rapport à la normale¹ avec, malgré tout, des hétérogénéités liées au passage des cellules orageuses.

– Dernière pluie significative les 29 et 30 juin.

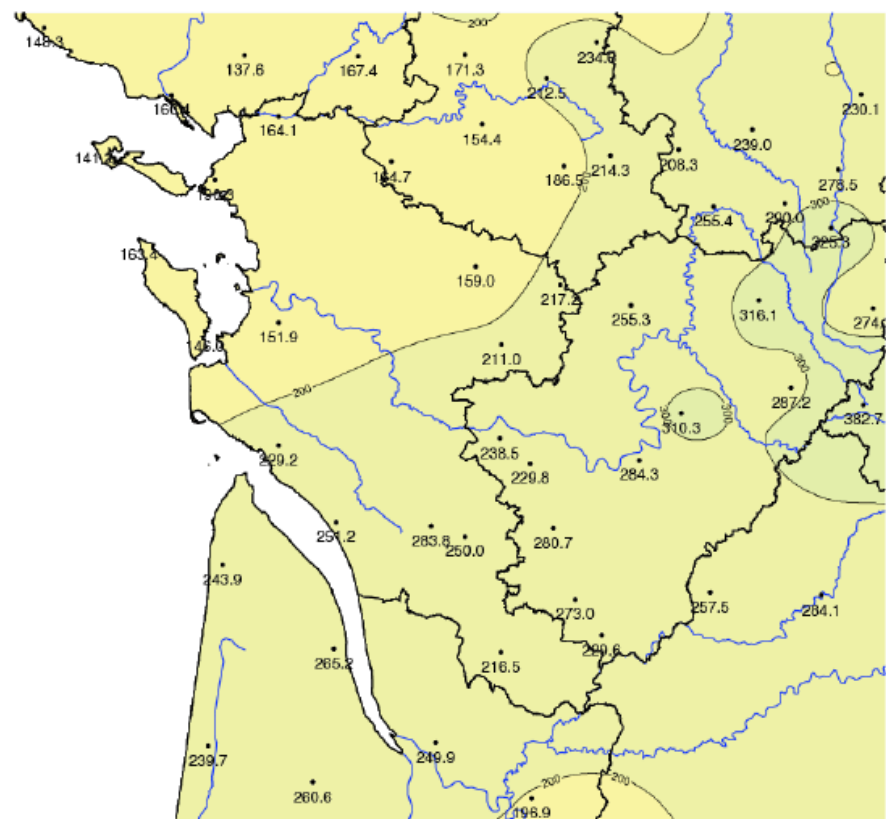
– **Très peu de précipitations depuis le 1^{er} juillet 2022**, il est tombé 1 à 2 mm sur la moitié sud du département entre le 3 et le 4 juillet.

¹ Normale de référence sur la période 1991-2020

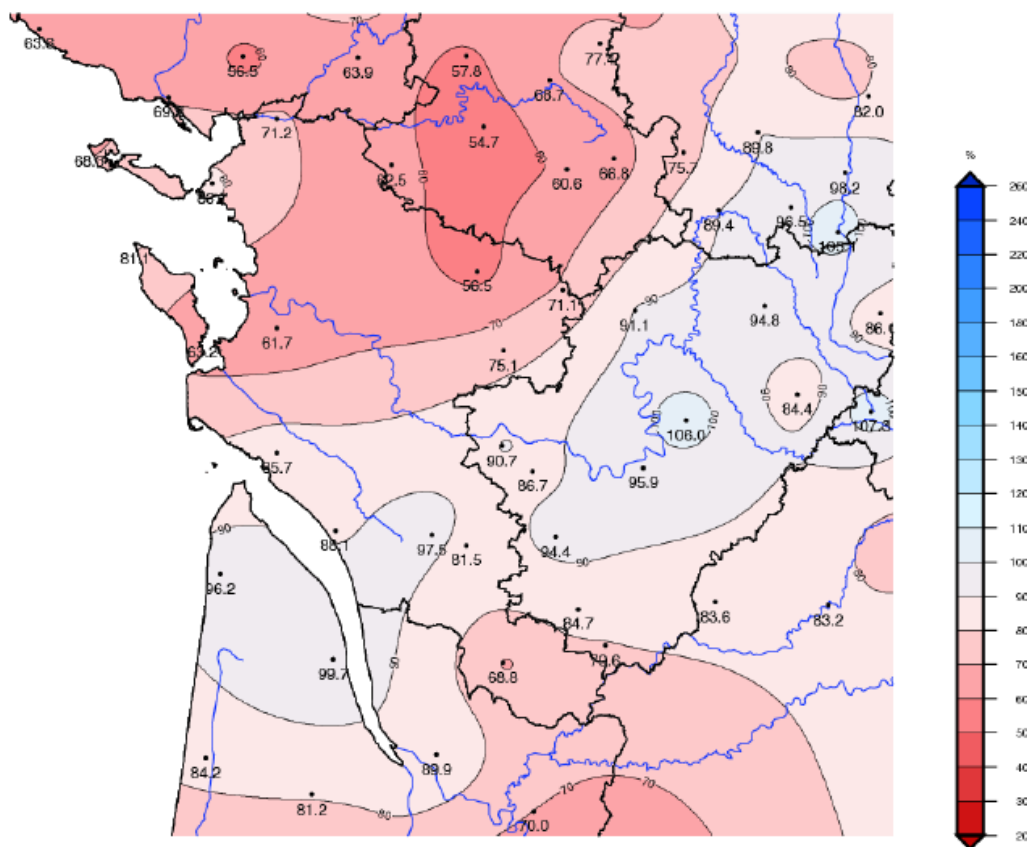
Suivi de la saison agricole (en cours) 1^{er} mars - 17 juillet

Pluviométrie déficitaire

Cumul de précipitations
du 1^{er} mars au 17 juillet 2022



Rapport à la normale 1991-2020
du 1^{er} mars au 17 juillet 2022

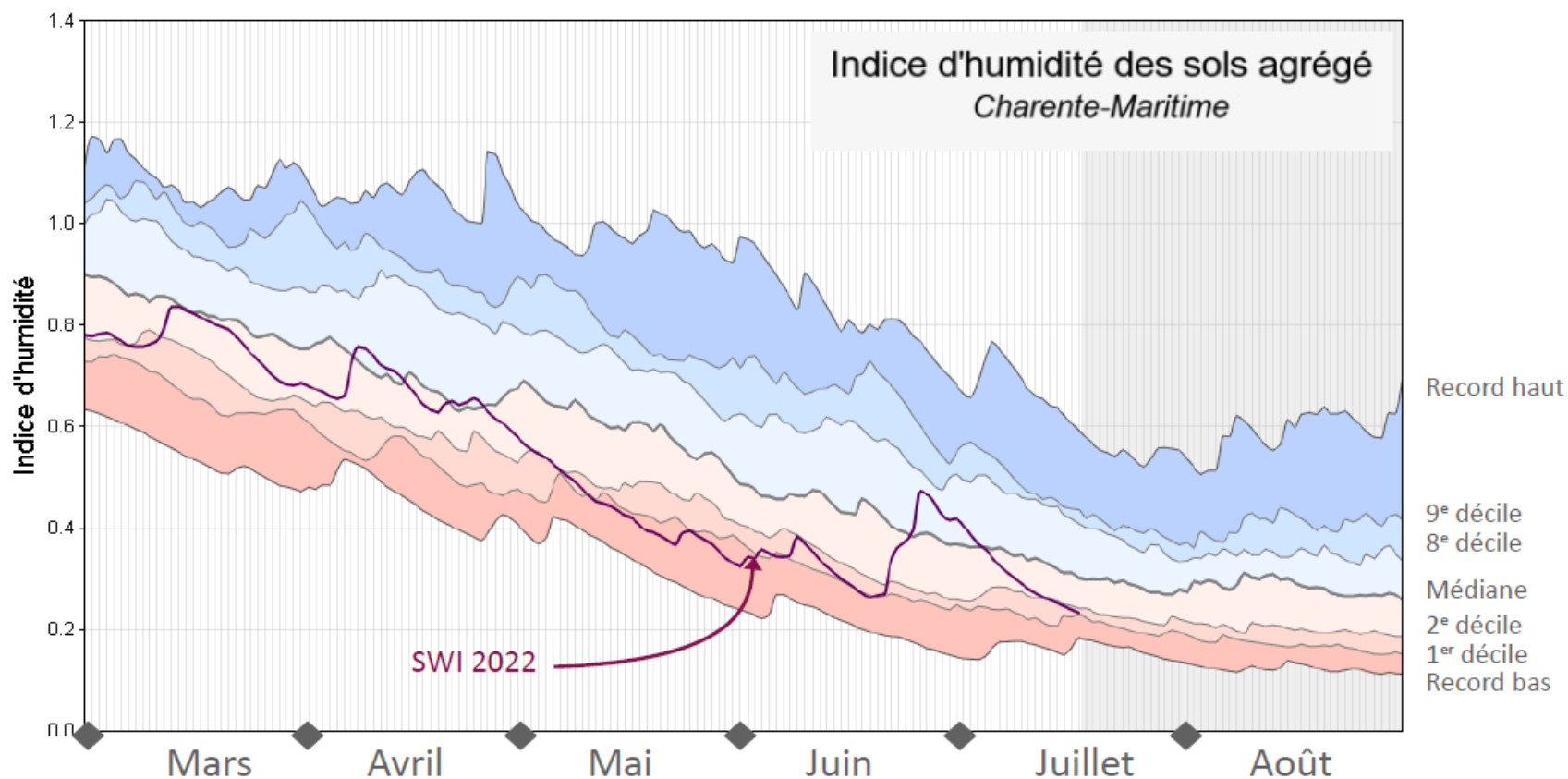


Avec des cumuls pluviométriques de l'ordre de 150 mm sur les îles à 300 mm en Saintonge depuis le 1^{er} mars 2022, la saison agricole (en cours) présente un déficit de l'ordre de 30 à 40 % sur la moitié nord du département et l'extrême sud, et est proche de la normale ou légèrement déficitaire 10 à 20 % en Saintonge

¹ Normale de référence sur la période 1991-2020

État des sols superficiels

Indice d'humidité des sols (SWI) – Suivi quotidien



Au cours du mois de mai 2022, les sols superficiels sont plus secs que d'habitude et l'assèchement des sols superficiels est très rapide, il est temporairement sous le 1^{er} décile entre le 21 mai et le 5 juin (état rencontré moins d'une année sur 10, ou décennal sec)

Au cours du mois de juin 2022, avec les apports de pluie, l'indice (agrégé sur le département) remonte au-dessus de la médiane le 24 juin.

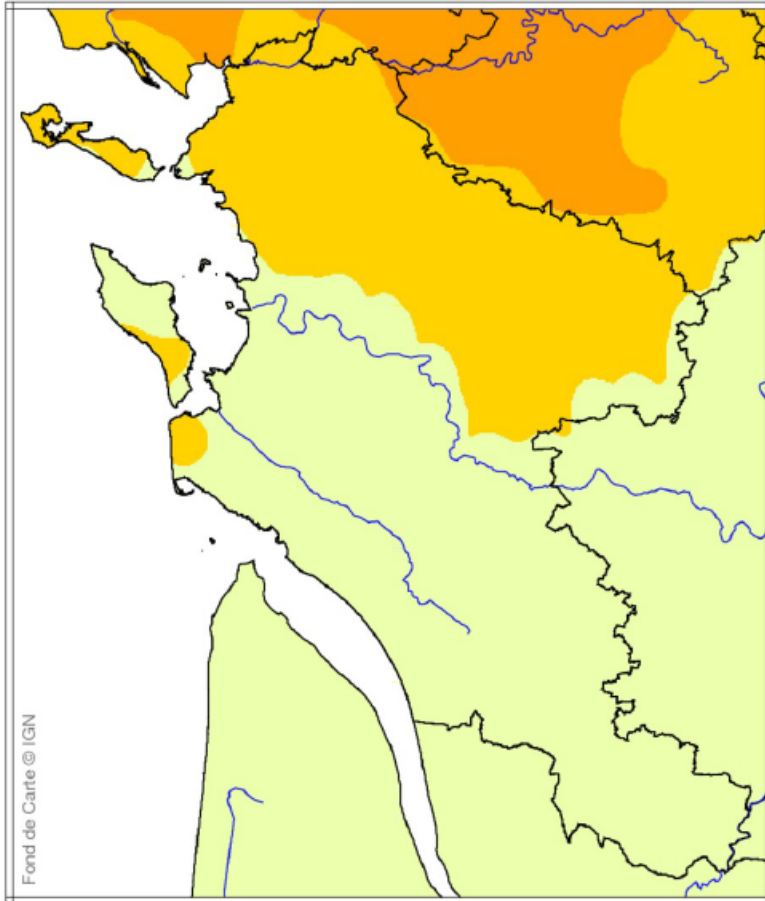
Depuis le 1^{er} juillet 2022, les sols s'assèchent progressivement en l'absence de pluie significatives, et repasse sous le 2^e décile.

* Médiane et déciles calculée sur la période 1981-2010
Records min et max sur la période 1959-2021

État des sols superficiels - Cartographie

Caractérisation de l'indicateur d'humidité/sécheresse des sols (SSWI)

SSWI – Juin 2022



produit élaboré le 18 Juillet 2022

Fond de Carte © IGN



L'indicateur SSWI caractérise l'état du sol (en termes de durées de retour), son calcul s'appuie sur les statistiques de l'indice d'humidité des sols (SWI), intégré sur une période donnée (ici le mois de juin 2022). Cet indicateur permet notamment d'identifier les sécheresses agricoles.

Pour juin 2022, l'état du sol est proche de la normale au sud de la Charente et sur l'île d'Oléron alors qu'il est qualifié « modérément sec » au nord de la Charente et sur l'île de Ré.

L'absence de pluies significatives depuis le 1^{er} juillet dernier et le temps sec et caniculaire devraient conduire à une aggravation de cet indicateur pour le mois de juillet.

1 – Point sur l'évolution de la situation hydrologique



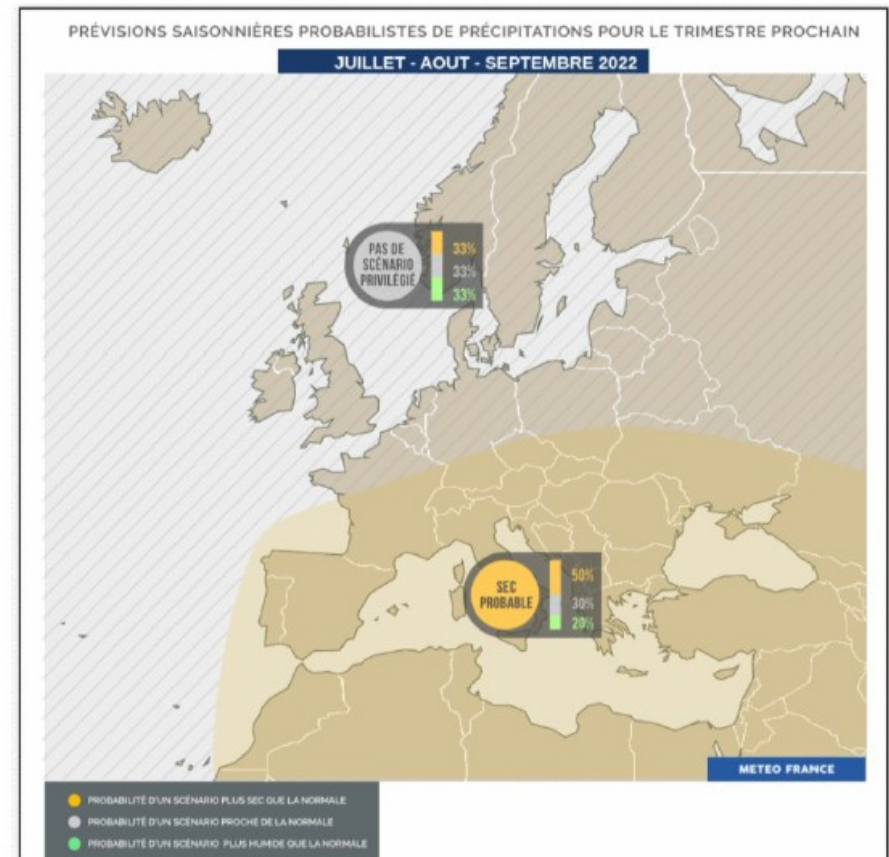
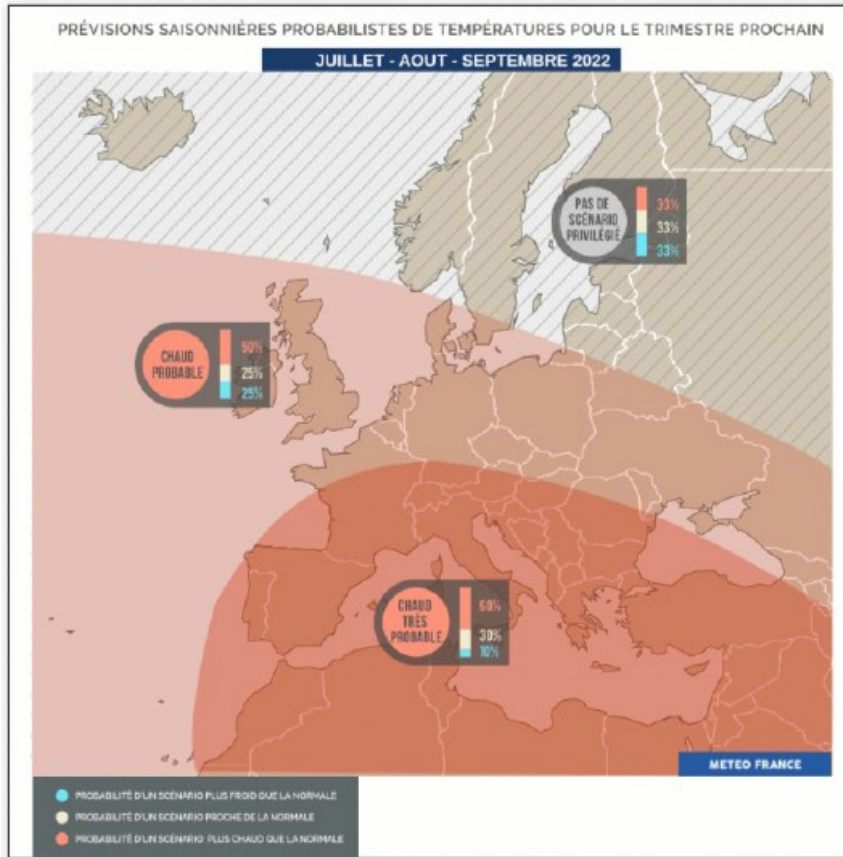
Prévisions pour la semaine à venir Département de la Charente-Maritime

Prévisions établies avec les données disponibles le 19 juillet 2022.
A réévaluer au fil des jours à venir

Date	Temps	Pluie	Tmax
Mercredi 20	Nuageux le matin avec risque faible d'averses localement orageuses en seconde partie de nuit et matinée, puis ensoleillé l'après-midi	Localement 2 à 5 mm sous averse en fin de nuit et début de matinée	23 à 26°C
Jeudi 21	Temps calme et ensoleillé	Néant	28 à 30°C, 24°C sur les îles
Vendredi 22	Variable avec risque d'averses sur le nord du département, ensoleillé ailleurs	Localement 5 mm	28 à 31°C, 25°C sur les îles
Samedi 23 et Dimanche 24	Temps calme et ensoleillé	Néant	31 à 34°C, 26°C sur les îles
Lundi 25 et Mardi 26	Temps calme et ensoleillé	Néant	28 à 31°C, 25°C sur les îles.
Mercredi 27	Temps calme et ensoleillé	Néant	28 à 31°C, 25°C sur les îles.

Tendances saisonnières sur la France métropolitaine

Trimestre Juillet – Août – Septembre 2022



Le scénario **"plus chaud que la normale"** est le plus probable pour la France. La confiance dans ce scénario est relativement élevée pour cette période de l'année. Un scénario **"plus sec que la normale"** est le plus probable sur l'Europe du Sud, avec une confiance plus faible que pour les températures.

Il est à noter que ces scénarios les plus probables s'entendent à l'échelle du trimestre et de larges zones géographiques ; cela n'exclut pas des épisodes ponctuels ou locaux pluvieux ou plus frais.

DREAL Nouvelle Aquitaine

« **Service Patrimoine Naturel** »

Situation hydrologique

Charente Maritime

Le 18 juillet 2022



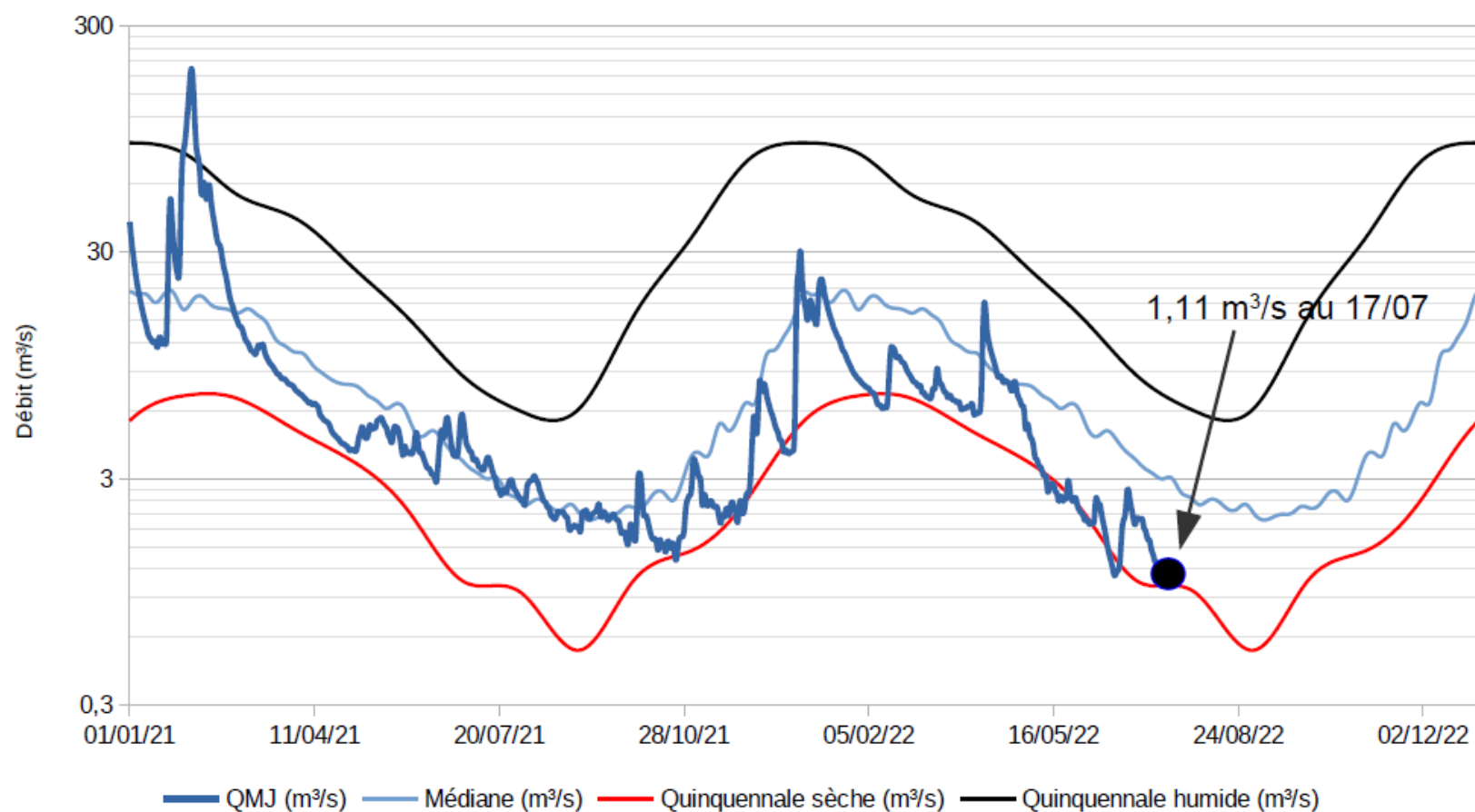
Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir

Bassin de la Sèvre Niortaise



La Sèvre Niortaise à Niort

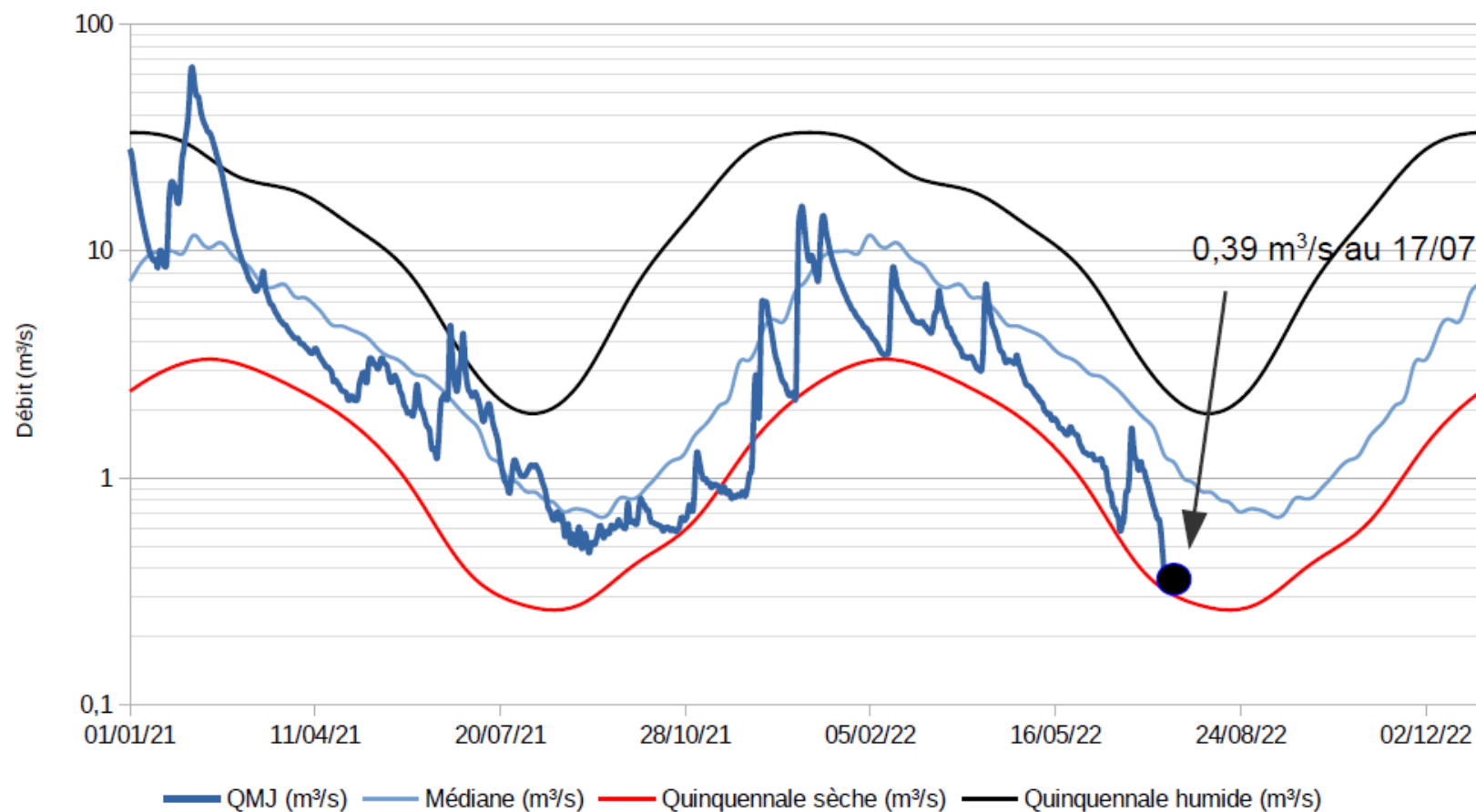


Les pluies fin juin avaient temporairement permis aux débits de la Sèvre Niortaise de se replacer entre la médiane et la quinquennale sèche. L'absence de précipitations par la suite a engendré un tarissement rapide et important du cours d'eau : les débits sont maintenant revenus à proximité de la quinquennale sèche.

Bassin de la Charente

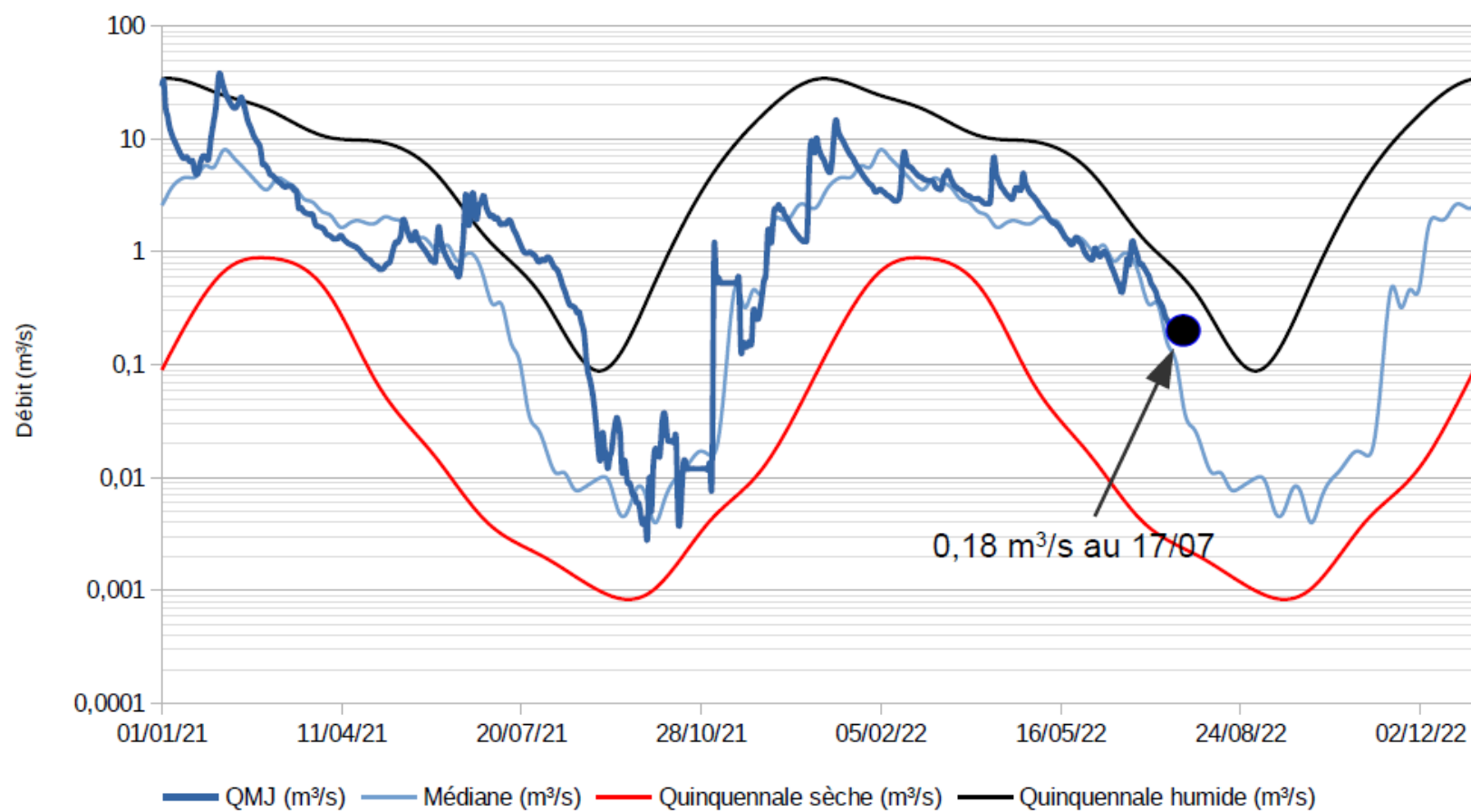


La Boutonne à Saint Séverin sur Boutonne



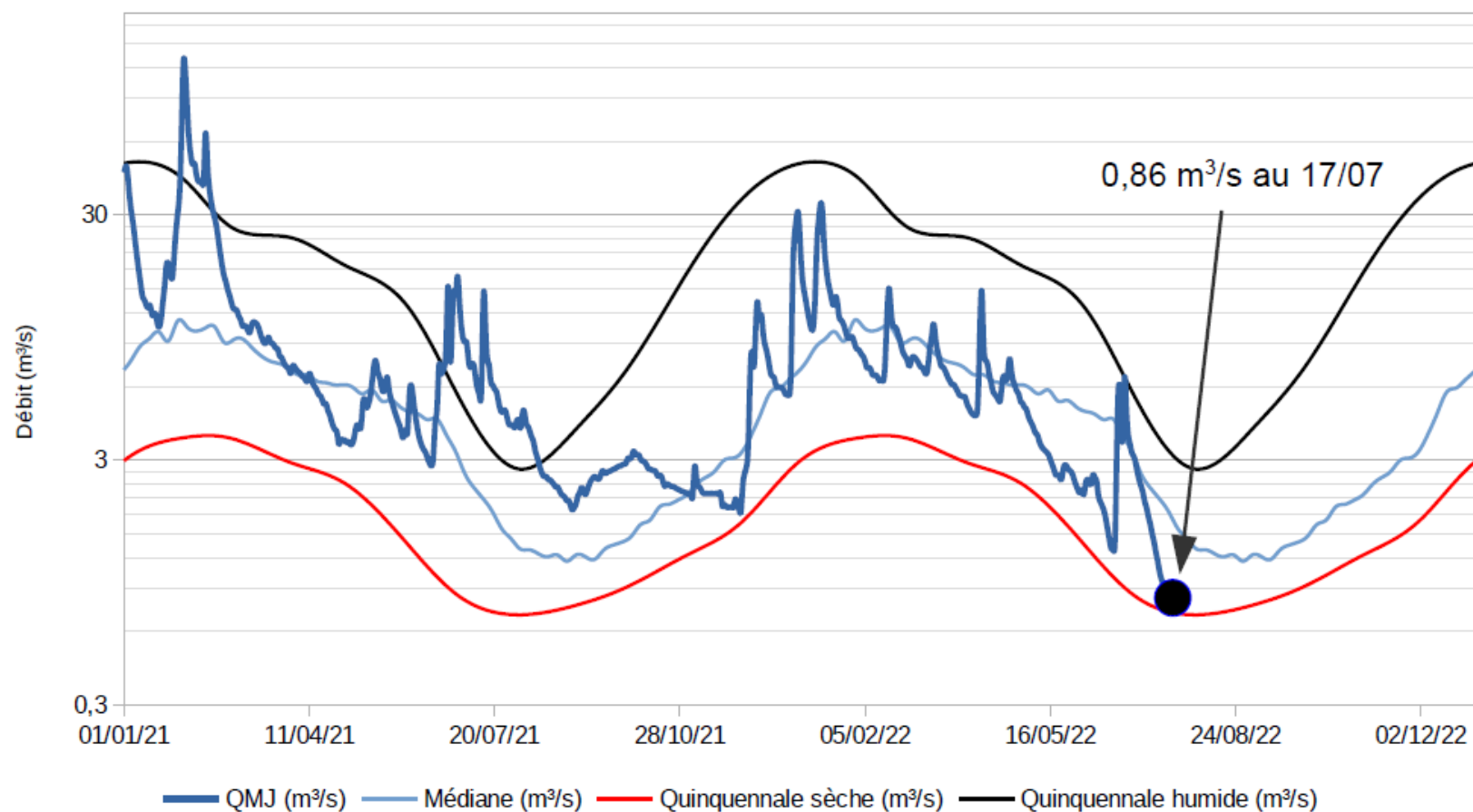
A l'instar de la sévère niortaise, les débits de la boutonne reviennent à proximité de la quinquennale sèche après une fugace remontée fin juin.

Le Né à Salles d'Angles



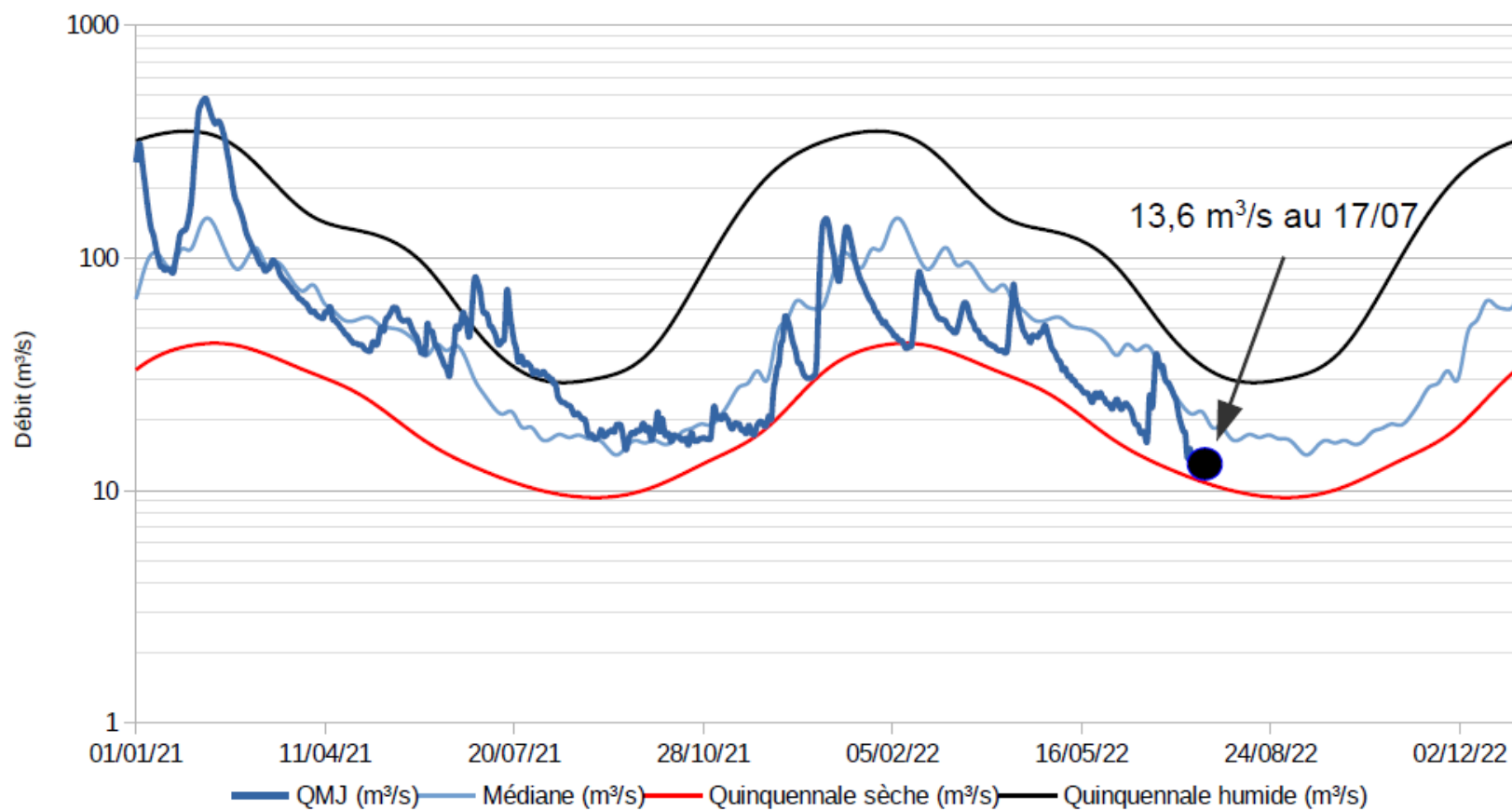
A ce jour, les débits restent proches de la médiane.

La Seugne à Saint Seurin de Palenne



Après une très forte réaction des débits aux pluies de fin juin, le cours d'eau se tarit tout aussi rapidement sur la première quinzaine de juillet. Les débits sont actuellement proches de la quinquennale sèche.

La Charente à Chaniers

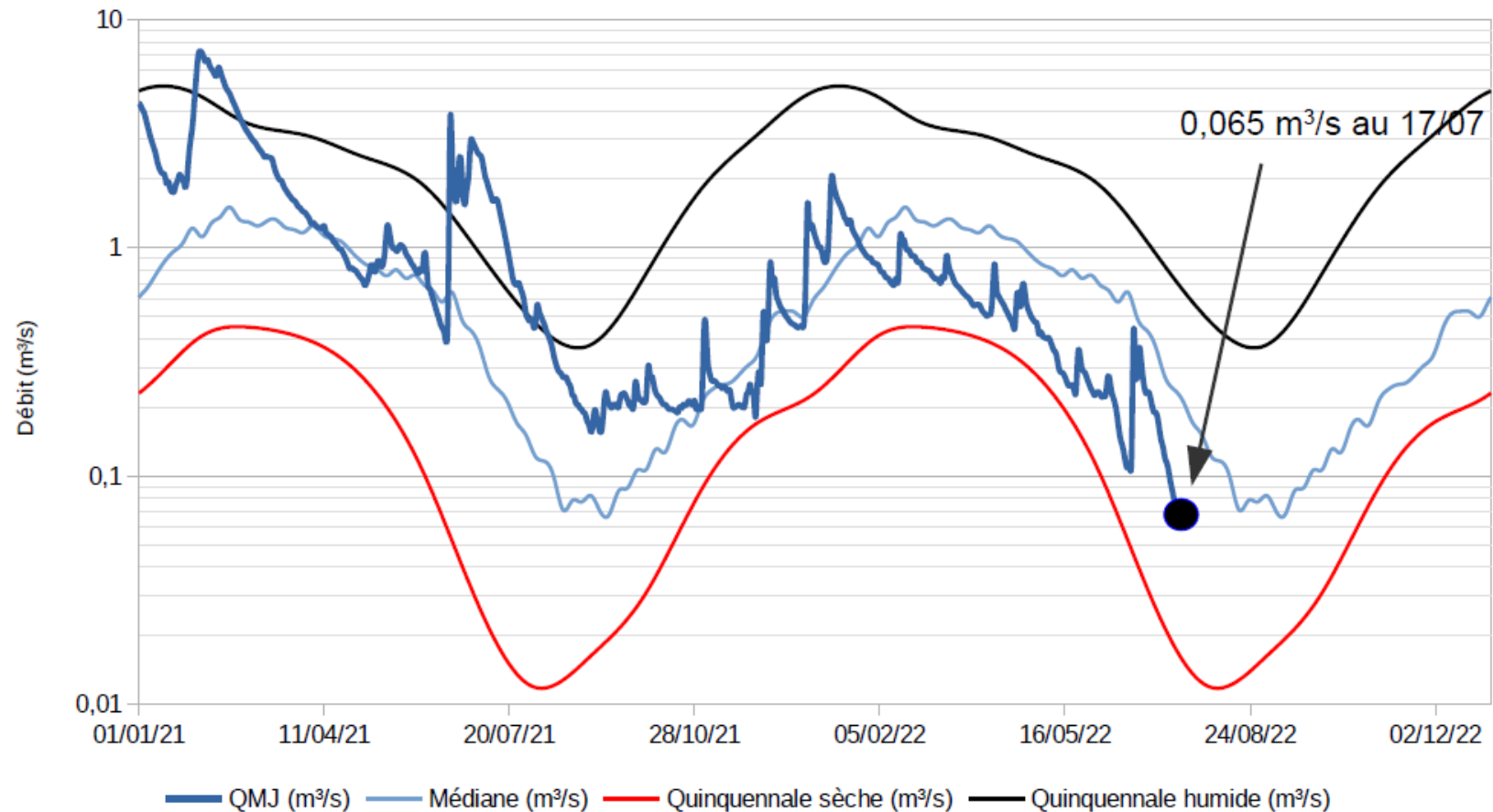


A l'image des cours d'eau précédemment présentés, la Charente voit ses débits diminuer rapidement sur les quinze premiers jours de juillet.

Bassin de la Seudre



La Seudre à Saint André de Lidon



Après le soubresaut de fin juin, les débits de la Seudre diminuent en ce mois de juillet et se positionnent à ce jour entre la quinquennale sèche et la médiane.

Conclusion

L'amélioration apportée par les pluies de fin juin aura été de courte durée et l'ensemble des cours d'eau observe maintenant un tarissement marqué.

Seul le Né présente encore des débits à hauteur de la médiane.





ÉTAT DES MILIEUX AQUATIQUES

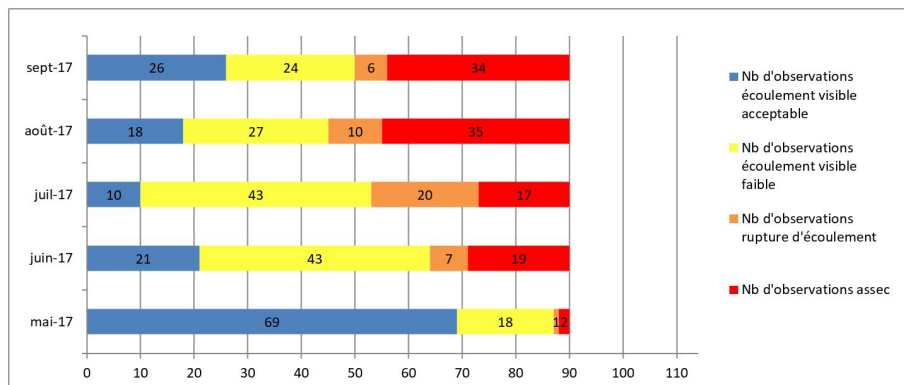
Cellule de vigilance sécheresse

20 07 2022

Années de référence ayant connu les plus bas indices

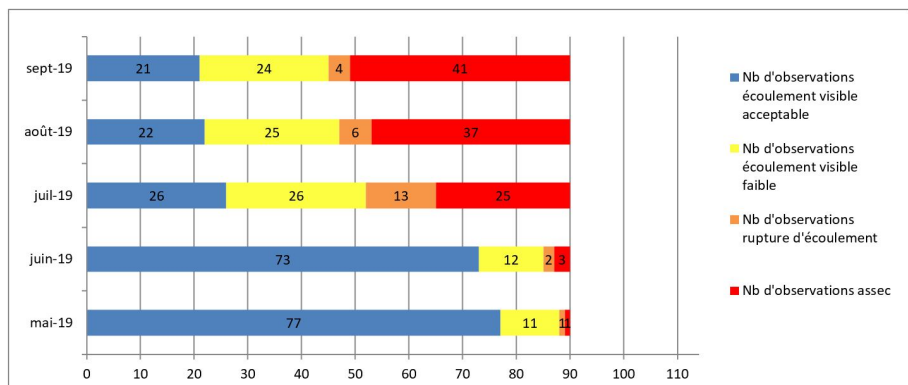
Bilan provisoire du suivi ONDE en 2022

Etiage 2017 _Les observations ONDE

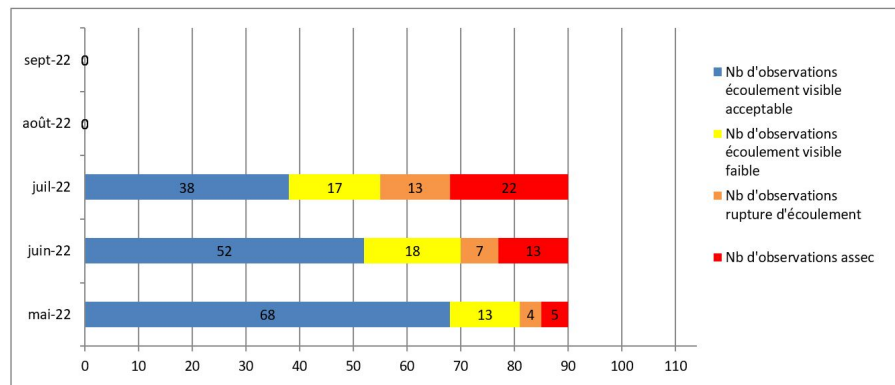


Année 2022 au 13 juillet nous sommes déjà très proches des chiffres de fin juillet 2019

Etiage 2019 _Les observations ONDE

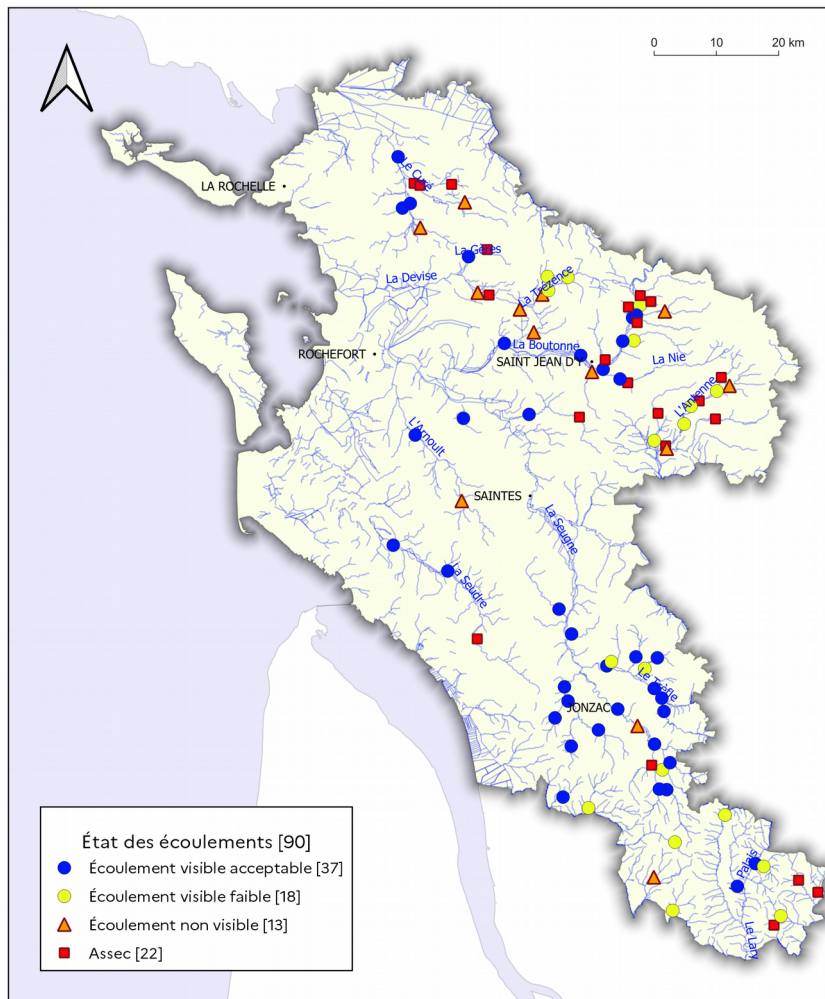


Etiage 2022 _Les observations ONDE



État des milieux aquatiques au 15 juillet 2022

Observatoire National Des Etiages (ONDE) - Charente-Maritime

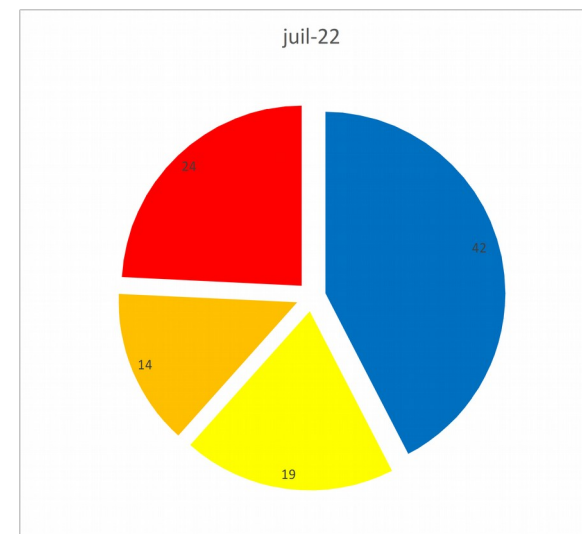


13 juillet 2022

EDITEE LE : 13 / 7 / 2022
Sources des données : OFB
Fonds cartographiques : IGN
Système de coordonnées :
IGNF:LAMB93 EPSG:2154



Répartition en pourcentages



- Écoulement visible acceptable
- Écoulement visible faible
- Écoulement non visible
- Assec

Le mois de juin 2022 a fait l'objet d'un épisode pluvieux qui a permis de retarder les effets liés à la sécheresse et aux canicules récentes sur les systèmes aquatiques. Cependant (58% des stations sont fortement impactées)

Synthèse :

- La campagne d'irrigation commence avec des chiffres inquiétants

Les ruisseaux en tête des bassins versants du Curé, de la Gère, de la Devise, de la Boutonne, de l'Antenne, de la Seudre et de la Seugne ont été impactés par des déficits hydrologiques importants dont l'épisode pluvieux récent ne compensera plus très longtemps les effets,

- Les prévisions météorologiques ne laissent que peu d'espoir sur une amélioration proche le relevé du 25 juillet devra faire l'objet d'une grande attention

Conclusion

Les cours d'eau en ce mois de juillet présentent des conditions hydrologiques déjà peu favorables pour les écosystèmes aquatiques. La vigilance reste de mise, au vu des années précédentes.

- Depuis plusieurs années, il y a prolongation de l'étiage de la fin de l'été à l'automne. Cette prolongation a amené des déficits importants dès le début de saison.**
- Les épisodes pluvieux de printemps et début d'été n'ont pas eu d'impact sur la reconstitution des nappes.**

1 – Point sur l'évolution de la situation hydrologique

BILAN EAUX SOUTERRAINES Département de la Charente-Maritime

L. Lalague, M. Thinon-Larminach – BRGM Nouvelle-Aquitaine – Site de Poitiers
A. Ribreau – ARB-NA
18 juillet 2022


**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ




**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



**RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine**

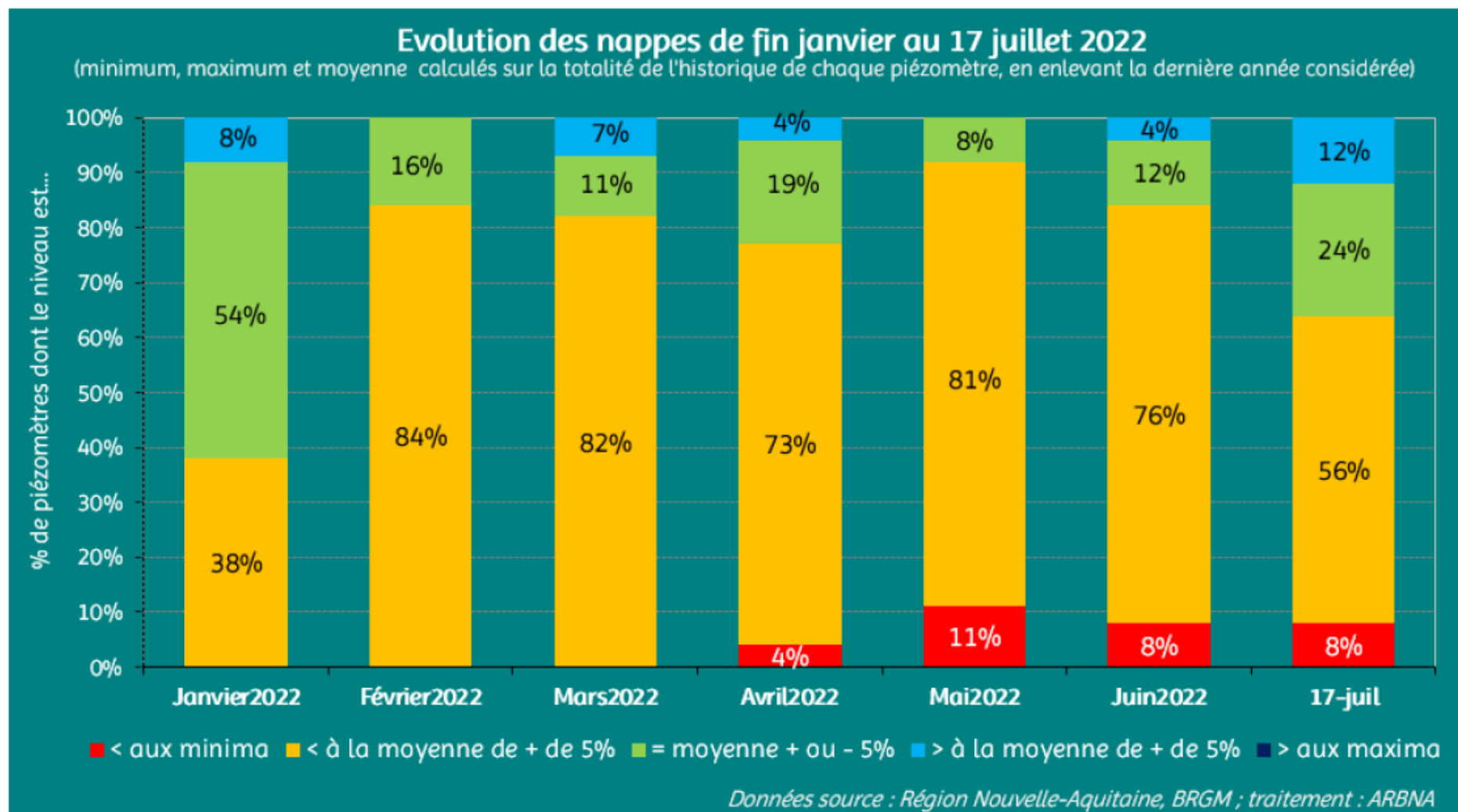


COMPARAISON DE L'ÉVOLUTION DU REMPLISSAGE depuis le 22/06 :

À la fin mai, 92% des niveaux étaient < moyenne.

Légère amélioration en juin et début juillet dans certains secteurs en lien avec les forts épisodes pluvieux.

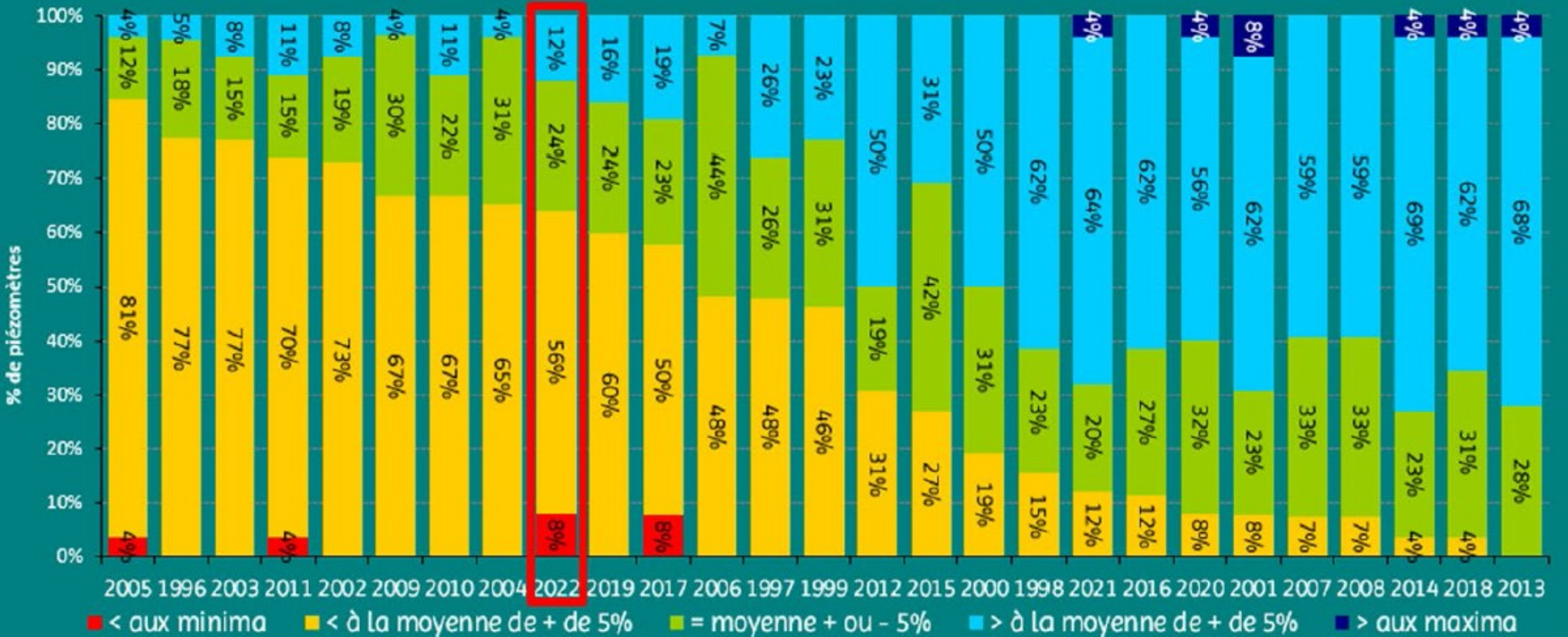
Néanmoins, la tendance générale est à la baisse au 17 juillet.



COMPARAISON AVEC L'ENSEMBLE DES ANNEES PRECEDENTES:

Situation des nappes au 17 juillet de 1996 à 2022, en Charente-Maritime

(minimum, maximum et moyenne calculés sur la totalité de l'historique de chaque piézomètre, en enlevant la dernière année considérée)



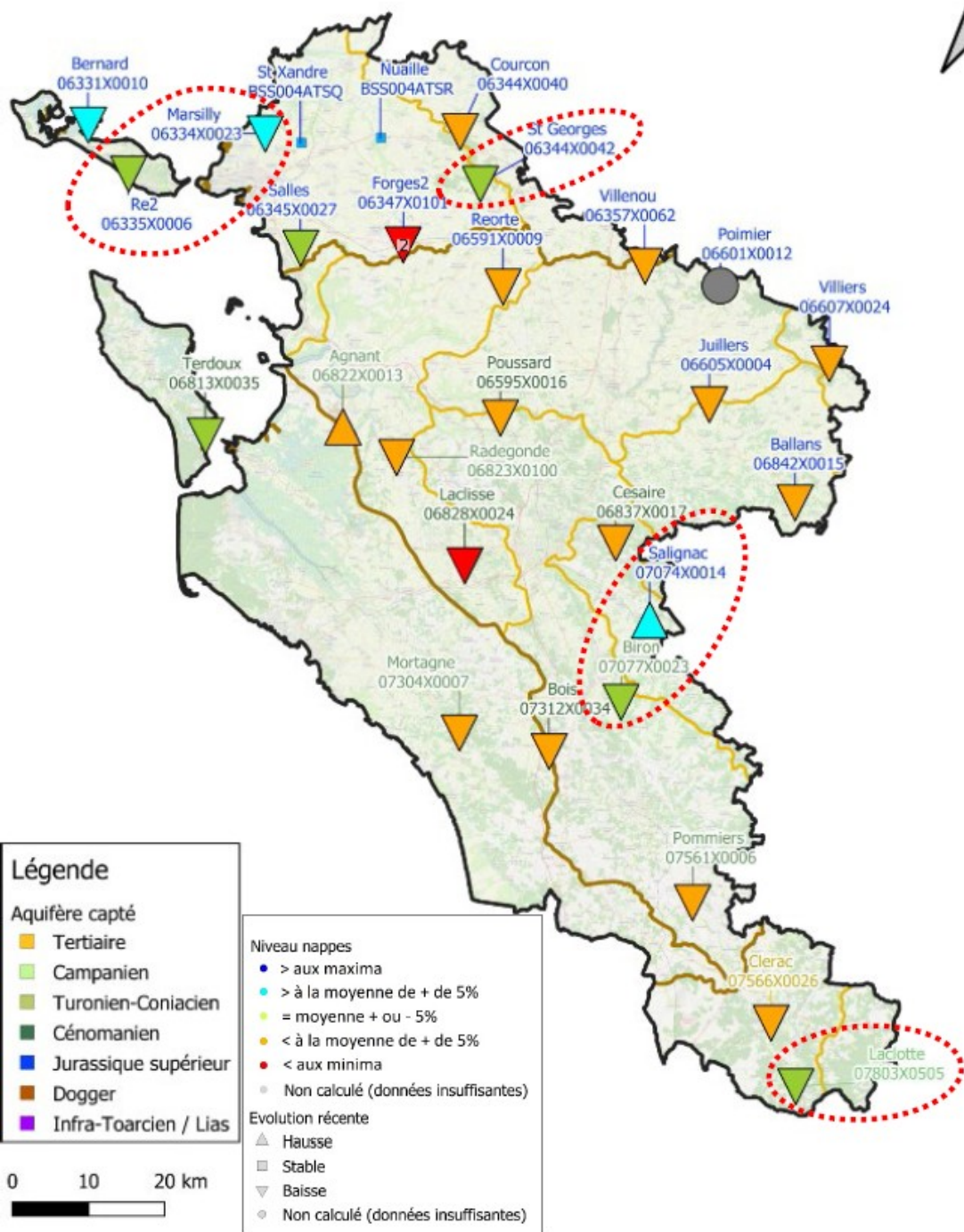
Au 17 juillet 2022, la situation des nappes se situe au 9^{ème} rang des années les moins favorables depuis 2001 (classement par nombre de piézomètres < à la moyenne)

Lors du bilan du 22 juin, l'année 2022 se situait comme la 2^{ème} année la moins favorable, juste derrière l'année 2005.

Il y a donc une amélioration de la situation des ressources souterraines sur le département. Cette situation sera à mettre en regard suivant les prévisions climatiques des jours et semaines à venir.

ETAT DES EAUX SOUTERRAINES

BILAN AU 17 JUILLET 2022



Depuis la situation présentée le 22 juin, les orages ont pris fin.

Quelques indicateurs voient leur remplissage temporairement s'améliorer sur ce début de mois :

- Marsilly, Re2, St-Georges et Salignac dans la nappe du Jurassique supérieur,
- Biron dans la nappe du Turonien-Coniacien,
- La Clotte dans la nappe du Campanien.

Toute amélioration, à cette époque de l'année, ne peut être que transitoire : l'évolution naturelle des nappes est principalement à se vidanger vers les exutoires superficiels.

Par ailleurs, la situation climatique actuelle plus chaude que la normale sans pluie va conduire à une baisse plus rapide du niveau des nappes.

Les points actuellement autours ou supérieurs à la moyenne devraient redevenir inférieur à la moyenne d'ici la fin du mois en l'absence de pluie.

1 – Point sur l'évolution de la situation hydrologique AEP



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Cellule de Vigilance Sécheresse : Situation des Eaux Destinées à la Consommation Humaine (EDCH)

20 juillet 2022

ARS - Délégation départementale de la Charente-Maritime
Pôle Santé Publique et Environnementale

DE LA
CHARENTE-
MARITIME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Situations actuelles observées sur les EDCH en 17

Les points de vigilance scrutés pour l'eau potable montrent que :

- les niveaux des nappes, à cause des trop faibles pluviométries des 6 derniers mois, excepté juin, et des canicules sévères, poursuivent leurs chutes,
- les gestions des aquifères souterrains utilisés pour les EDCH continuent à être extrêmement rigoureuses par tous les producteurs. Mais, ces usages ont été limités au maximum, les niveaux piézométriques des nappes de surfaces et profondes s'effondrent. Pour de nombreux captages d'EDCH, ils ont atteints des niveaux jamais encore observés.
- les présences chroniques de nitrates et de pesticides dans nos ressources telluriques, nécessitent toujours les dilutions par les eaux de surface moins sécurisées afin d'alimenter les habitants,
- les fortes baisses des débits de la Charente, dégradent les qualités des eaux prélevées. Les adaptations des traitements des eaux doivent s'intensifier aux quotidiens estivaux afin de délivrer aux consommateurs des eaux potables.

Vigilances accrues en canicule

Les surveillances quantitatives restent renforcées avec les producteurs d'EDCH sur :

les principaux points de production en eaux souterraines qui alimentent :

- le réseau littoral : les captages de Lucérat à Saintes et Le Bouil de Chambon à Trizay,
- le Pays Royannais : source de Chauvignac à Chenac, les captages de Pompierre et La Bourgeoisie au Chay et à Saujon,
- la ville de la Rochelle : les captages en Aunis,

le fleuve Charente pour les 2 prises d'eau permettant de produire 1/3 des EDCH du département :

- l'usine de Coulonge pour la CDA de la Rochelle,
- le canal de l'UNIMA pour l'usine Lucien Grand alimentant le réseau littoral.

Très fortes vigilances estivales

Les surveillances qualitatives restent renforcées dans les Contrôles Sanitaires de l'ARS et les auto-contrôles des producteurs d'eaux :

- augmentations des contrôles sanitaires et du réseau partenarial, sur les ressources affectées par les présences habituelles en nitrates et pesticides, dont certains captages sont en fin de dérogations,
- intensifications des vigilances sur les présences de pesticides aux captages et les évolutions de leurs concentrations et préparations des éventuelles gestions des dépassements des normes sanitaires,
- renforcements des fréquences d'analyses en production et en distribution sur les secteurs touristiques ou sensibles,
- suivis des évolutions de la qualité des ressources sur tous les paramètres mesurés et en particulier sur les nitrates, pesticides, turbidité et chlorures,
- l'ARS réalise les campagnes de prélèvements des 107 baignades littorales et continentales. Actuellement, ces analyses ont relevées des dégradations des milieux et des potentiels risques sanitaires liés à ces usages récréatifs.

Situations actuelles au 20 juillet 2022 :

Les surveillances quantitatives montrent :

Sur les principaux captages souterrains à cause de l'intensification de la canicule, il a été constaté :

- sur la CDA de La Rochelle : la situation devient inquiétante sur plusieurs captages en Aunis qui restent au plus bas et continuent de baisser. Les assecs se multiplient en particulier sur Le Curé et le Virson. La consommation a aussi énormément augmenté notamment en cette période de Francofolies. La majorité des captages poursuivent leurs chutes piézométriques,
- sur les réseaux de Eau17 : les niveaux moyens chutent fortement et sont pour certains forages aux plus bas jamais observés. Les consommations ont fortement augmenté, en raison des évolutions météorologiques et des températures extrêmes, et malgré les campagnes de sobriété réalisées,
- sur les autres ressources parce que les consommations et les irrigations sont reparties à la hausse, les niveaux des ressources déclinent toujours fortement.

Les deux prises d'eaux de la Charente sont à des niveaux très bas, bien que réalimentée.

Situations actuelles au 20 juillet 2022 :

Les surveillances qualitatives montrent :

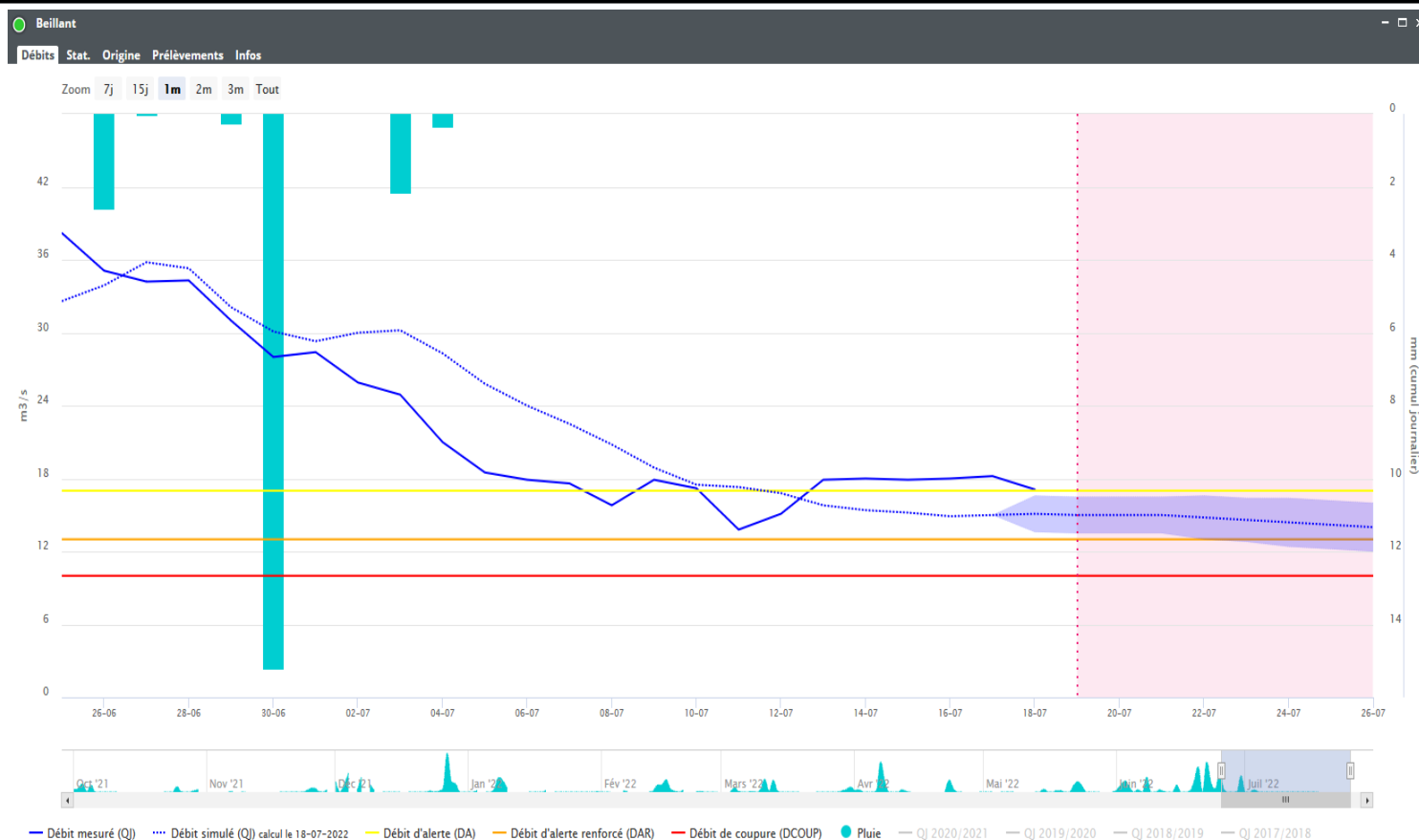
- la canicule sur plusieurs jours a engendré des dégradations modérées sur les qualités des eaux prélevées, en particulier sur la salinité de ressources littorales. Par manque de volumes, des dérives sur certaines concentrations en produits phytosanitaires ou en nitrates sont à craindre. Les dilutions restent nécessaires,
- ces derniers jours, les turbidités semblent avoir été plus élevées dans les ressources karstiques. Les étapes de filtrations plus fines ont été indispensables afin de fournir des eaux limpides,
- pour La Charente l'étiage est sévère. La qualité des eaux brutes s'est fortement dégradée. Des traitements plus poussés, notamment des matières organiques ont été mis en œuvre. Les chlorations terminales et intermédiaires ont été aussi demandées afin de sécuriser la qualité biologique des Eaux Destinées à la Consommation Humaine. A nouveau, la présence d'un bassin amont aux installations de potabilisation, permettrait une décantation naturelle préalable ainsi qu'une homogénéisation des eaux prélevées dans le fleuve.

18/07/2022

6

1 – Point sur l'évolution de la situation hydrologique

Situation du fleuve Charente et projections (EPTB)



Les débits de lâcher des barrages de soutien d'étiage de Lavaud et Mas Chaban sont passés vendredi dernier à 3,5 m³/s.

Le taux de remplissage des barrages de soutien d'étiage est de 83% pour Lavaud, 84% pour Mas Chaban. Au regard des indicateurs aux stations débitmétriques du bassin de la Charente, il n'est pas prévu de baisse ou d'augmentation des lâchers dans les prochains jours.

1 – Point sur l'évolution de la situation

Point agronomique (OUGC)

Point situation agronomique - territoire de l'EPMP

Cellule de vigilance, le 20 juillet 2022

1 – Point sur l'évolution de la situation

Point agronomique (OUGC)



Enjeux agronomiques

Stade et état des cultures:

Maïs: stade grain laiteux → sensibilité au stress hydrique décroît à partir de ce stade

Tournesol: approche du stade fin de floraison pour les plus précoces → les pluies d'il y a 15 jours ont permis de temporiser mais besoin d'un tour d'eau

Fourrages: Besoin d'irriguer dans la quinzaine qui arrive pour prolonger le pâturage ou faire repartir des fourrages après un pâturage → enjeu important pour reconstituer les stocks hivernaux déjà entamés

→ Avance d'une dizaine de jours en termes de maturité, **fin du besoin d'irriguer vers le 10 août.**



1 – Point sur l'évolution de la situation

Point agronomique (OUGC)

OUGC SAINTONGE

Cellule de vigilance

20 juillet 2022



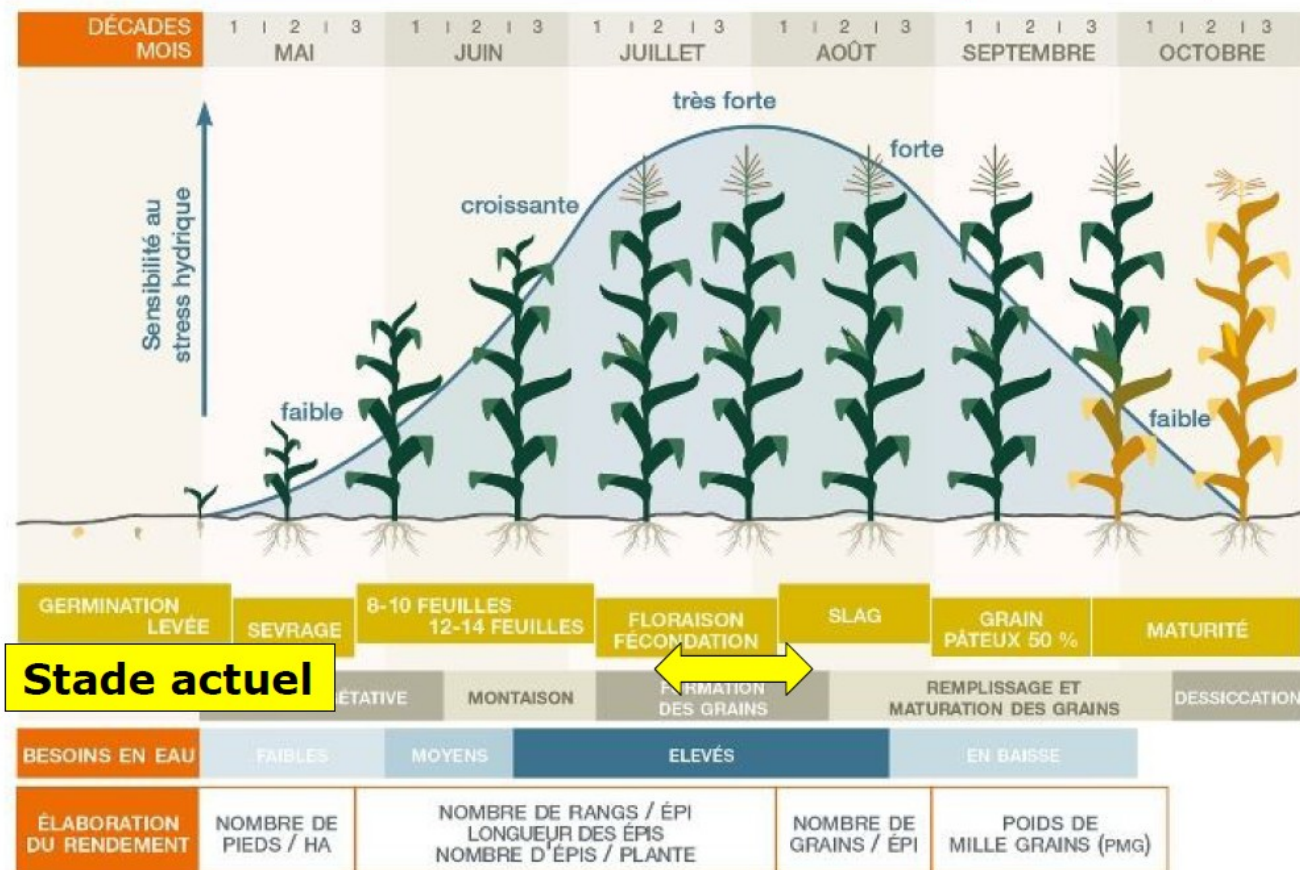
1 – Point sur l'évolution de la situation

Point agronomique (OUGC)

Maïs



- **Stades hétérogènes et en avances**
 - **Floraison et début de SLAG**
- **Fortes ETP**
- **Plante C4**

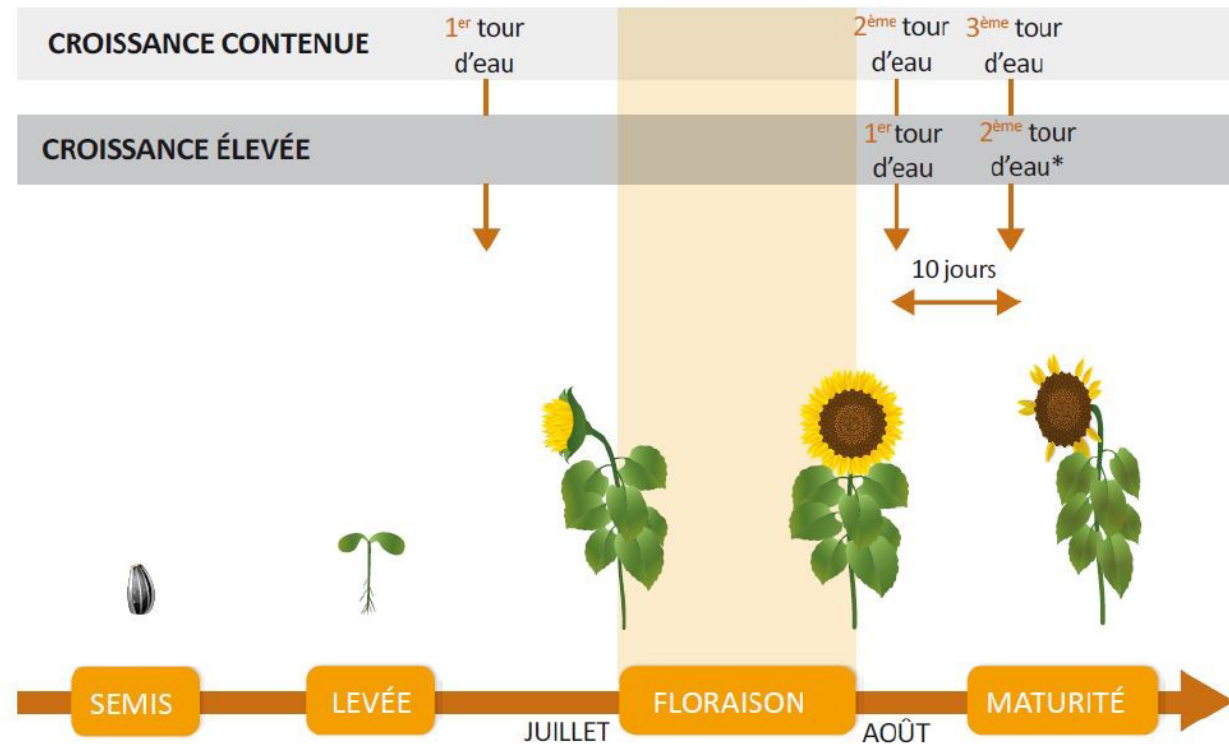


1 – Point sur l'évolution de la situation

Point agronomique (OUGC)



- **En floraison**
- **Besoins à venir limités et valorisés**



* en cas de stress hydrique important.

2- Point sur les restrictions des usages de l'eau en cours et échanges sur les prévisions et mesures éventuelles de gestion à mettre en place



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Point sur les indicateurs et restrictions des usages de l'eau en cours (DDTM) – Usages à des fins d'irrigation

Au 20 juillet sur le périmètre EPMP, 3 bassins de gestion sont en interdiction totale de prélèvements à usage d'irrigation sauf cultures dérogatoires accordées : Curé, Mignon et le sous-bassin marais Nord Aunis.

Sur le périmètre de l'OUGC Saintonge : 1 bassin est en crise, 3 bassins sont en AR (5 % volume hebdomadaire), 3 bassins sont en mesure d'alerte (7 % volume hebdomadaire)

Des mesures préventives ont été mises en place en complément.

Sur les autres bassins (Cogest'eau/Dordogne) : AR sur Isle aval, Aume Couture en mesures préventives et Né en coupure



Point sur les indicateurs et restrictions des usages de l'eau en cours (DDTM) – Autres usages

Des mesures de restrictions de premier niveau élaborées à partir du guide sécheresse de 2021 ont été prises par arrêté 22EB615 du 16 mai 2022.

Cet arrêté concerne tous les usages, à un 1^{er} niveau d'alerte, il est en vigueur sur tout le département de la Charente-Maritime.

Proposition d'évolution de cet arrêté

Point sur les indicateurs et restrictions des usages de l'eau en cours (DDTM) – Autres usages

Usages	Mesure de restrictions
Arrosage des pelouses, massifs fleuris	Interdit entre 8h et 20 h
Arrosage des jardins potagers	Interdit entre 8h et 20 h
Arrosage des pistes d'hippodromes	Interdiction d'arroser de 8 h à 20 h
Remplissage et vidange de piscines et spas privées (de plus d'1m³)	Interdiction de remplissage sauf remise à niveau et premier remplissage si le chantier avait débuté avant les premières restrictions
Lavage de véhicules et engins nautiques par des professionnels	Interdiction sauf avec du matériel haute pression ou avec un système équipé d'un système de recyclage de l'eau
Lavage de véhicules et engins nautiques chez les particuliers	Interdit à titre privé à domicile et en tous lieux (En application de l'article L 1331-10 du Code de la santé publique)
Fonctionnement des douches de plage	Interdit
Arrosage des terrains de sport	Interdit entre 8h et 20h

Les autres mesures de l'arrêté du 16 mai 2022 non listées restent inchangées

Merci de votre attention



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*